

# Autreville *infos*

Juin 2010



Saint Jean 2010 – club de danse



Saint Jean 2010 – concours de quilles

## **Le mot du maire**

Les différents conseils municipaux qui se sont succédé à la tête de notre petit village ont fait tout leur possible pour améliorer les conditions de vie des habitants avec les moyens financiers à leur disposition. Nous essayons de faire de même. Vous lirez dans ce bulletin les réalisations en cours ou déjà terminées pour ce qui concerne la sécurité (panneaux lumineux, défibrillateur), l'urbanisme (Place de la Forge, Tour d'église, achat du hangar de M. Jeanroy), l'école, et l'accueil périscolaire cité en exemple dans les communes voisines.

Une préoccupation essentielle de notre conseil municipal est de veiller à offrir à chacun un environnement de qualité: entretien des chemins et des étangs, remise en état des sentiers à l'intérieur de la commune, fleurissement. Notre village n'est pas très riche mais il est joli et c'est notre village. Pour l'embellir encore, certains efforts ne coûtent rien. Au printemps prochain, une commission fleurissement sera créée, avec celles et ceux d'entre vous qui le souhaiteront, pour améliorer encore la décoration de nos rues

et de nos maisons. **En attendant, je vous demande de bien vouloir prendre soin des plantations à proximité de votre habitation. N'hésitez pas à les arroser, à les entretenir.** Antoine, notre employé communal, fait ce qu'il peut mais le soleil aussi... Toujours dans le même esprit, je vous serais reconnaissant, au nom de vos voisins, **de bien vouloir rentrer vos poubelles** surtout si vous disposez d'un garage ou d'un hangar. **Le spectacle des containers le long des trottoirs n'est guère agréable, vous en conviendrez.** Triez vos déchets, utilisez la déchetterie, faites du compost dans vos jardins, limitez les sacs poubelle. C'est dans l'intérêt de tous.

Pour terminer, il me reste à dire merci ! Merci à Familles Rurales pour les magnifiques feux de la Saint-Jean qu'ils nous ont encore offerts cette année et qui ont connu un succès inégalé. Merci à vous, habitants d'Autreville, pour votre solidarité et vos efforts pour améliorer notre cadre de vie. Merci et bonnes vacances à tous de la part de tous les conseillers.

Le Maire  
Jean-Jacques BIC

## Sécurité routière

---

De nouveaux panneaux de signalisation ont fait leur apparition le long de la RD40 qui traverse notre village. En effet, une enquête menée par les services départementaux de l'équipement a confirmé les vitesses excessives des automobilistes circulant dans notre commune.

Attentifs aux problèmes de sécurisation des différents accès au village, nous avons donc décidé d'améliorer la visibilité des panneaux de priorité par la pose de deux panneaux clignotants dans le sens Millery-Autreville.



Par ailleurs, à l'entrée du village côté Pont-de-Mons, c'est un cinémomètre avec indicateur de vitesse qui a été installé. L'objectif est d'amener les automobilistes à limiter leur vitesse dès l'entrée dans le village et non pas exclusivement à

l'approche des intersections.

Le cinémomètre a été posé provisoirement sur le panneau d'entrée de village afin de protéger les premières maisons. A notre avis, c'est là qu'il sera le plus visible. Mais il pourra être déplacé. Soucieux de connaître l'avis de la population sur cette installation, nous vous encourageons à laisser vos observations, avis, remarques ou critiques sur ce dispositif en mairie ou l'adresse mél suivante :

[autreville-sur-moselle@orange.fr](mailto:autreville-sur-moselle@orange.fr)

Le coût de l'ensemble de ces équipements atteint la somme de 9 000€.

## Défibrillateur

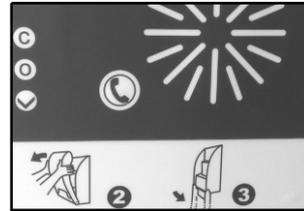
---



La commune a fait l'acquisition d'un défibrillateur destiné à permettre une prise en charge rapide des personnes en détresse cardiaque. Il est installé sur le côté de la mairie à l'intérieur d'une

coque de protection à l'abri du soleil.

Pour l'ouvrir, il suffit d'appuyer sur le bouton vert qui appelle automatiquement les secours. L'ouverture est automatique après 30 secondes de conversation avec le SAMU, vous permettant d'emporter l'appareil. Le défibrillateur est automatique. Il vous parlera et vous



guidera dans son utilisation. Il ne délivrera un choc qu'en cas de besoin, après avoir établi lui-même un

diagnostic.

Une formation destinée à l'ensemble de la population sera organisée dès que possible et permettra à tous de se familiariser avec cet équipement. Nous vous informerons ultérieurement de la date retenue pour cette réunion publique.

Le coût de cet équipement est de 2 500 €.

## Nouvelle tondeuse

---

Une tondeuse a été acquise afin de remplacer l'ancien matériel constamment en panne pour un montant de 1 500 €.

## Berge de la Moselle

---



Suite aux intempéries du printemps, la berge de la Moselle longeant le chemin sous le pont de l'A31 s'est en partie effondrée et rend la circulation dangereuse. Le maire a donc décidé de prendre un arrêté interdisant la circulation sous le pont de l'A31 dans l'attente d'une intervention rapide des services de l'État.

## Achat d'une grange

---

Dernièrement, la commune a décidé de préempter l'acquisition d'un immeuble bâti jouxtant la mairie au prix de 50 000 € augmenté de 5 000 € de frais. Cette acquisition s'inscrit dans différents projets communaux à venir tels que la création de places de stationnement supplémentaires

qui permettront de libérer les trottoirs et rues de notre village, la poursuite de l'ouverture du cœur du village avec des espaces verts et enfin la réalisation d'un accès handicapés pour la mairie. La démolition de ce bâtiment est donc fortement envisagée.

## **Tour de l'église**

---

A l'automne débiteront deux phases de travaux :



Les abords de l'église feront l'objet de travaux de terrassement, un sentier piétonnier verra le jour et permettra de faire le tour de l'église, le garage communal et le mur de l'ancien cimetière seront détruits pour laisser la place à de nouveaux stationnements « engazonnés » (6 au total) et les trottoirs seront rénovés. Un devis de 14 000 € TTC a été accepté par la commune.

## **Place de la Forge**

---

Par ailleurs, suite à plusieurs réunions avec les habitants de la place de la forge, pour certains mécontents des travaux entrepris voici quelques années pour répondre à l'urgence d'inondations, il a été décidé d'intervenir une dernière fois sur ce site afin d'améliorer le profilage des pentes. Cette opération coûtera la somme de 5 500 € TTC.

## **Sentiers communaux**

---



Les sentiers communaux à l'intérieur du village feront l'objet d'un fauchage et d'une remise à niveau (remblaiement, stabilisation, consolidation des murets, drainage, ...) par tranches successives pluriannuelles à compter de cette année.

## **Fête du VALMON**

---

La communauté de communes du Grand Valmon organise sa traditionnelle fête annuelle le samedi 10 juillet. Au programme de l'après-midi : concours de boules, tournoi de foot, balade à pied ou à VTT. Le soir, un apéritif sera offert aux habitants du Valmon avant de partager un repas tiré du sac. Un barbecue sera mis à disposition. Un bal champêtre et un feu d'artifice clôtureront la fête.

Pour le tournoi de foot – matchs de 2 fois 10 minutes sur un demi-terrain – n'hésitez pas, jeunes ou moins jeunes, à constituer une équipe (6 joueurs par équipe).

## **Maîtres indéclicats**

---

Quelques propriétaires de chiens indéclicats n'hésitent pas à conduire leur animal favori faire ses besoins devant l'école ou la salle polyvalente dans un total manque de respect des enfants et des riverains. Les petits et les grands de l'accueil périscolaire devraient s'atteler à la rentrée à la confection de panneaux rappelant leurs devoirs à quelques-uns. Les espaces verts ne manquent pourtant pas en haut ou en bas du village...

## **Au bord des étangs**

---

Tous les lots de pêche ont été attribués pour l'année 2010 – 2011. Il reste à espérer que le



poisson sera docile. Quelques nouveautés cette année. Pour les carpistes tout d'abord puisque la pêche de nuit sera autorisée du vendredi soir au dimanche soir, chaque week-end de l'été, en juillet et en août. Pour se débarrasser des silures ensuite, une pêche spéciale sera organisée par les pêcheurs eux-mêmes le 31 juillet et le 1<sup>er</sup> août. A cette occasion, des barques seront mises à l'eau en nombre limité.

Il est utile de rappeler que baignade et canotage sont strictement interdits dans les étangs communaux, tout comme le

camping et la circulation de nuit sur l'ensemble du site.

Les services de la navigation nous demandent d'insérer dans notre bulletin que la baignade est interdite également dans la Moselle car extrêmement dangereuse. La navigation, les manœuvres automatiques des ouvrages créent des mouvements d'eau et des aspirations imprévisibles de nature à mettre en péril la sécurité des nageurs.

## **Salle polyvalente**

---

Afin de réduire les nuisances sonores occasionnées aux riverains par certains locataires peu respectueux, un nouveau règlement de location de la salle polyvalente est à l'étude et verra le jour à la rentrée. Espérons que cela conduira à responsabiliser les utilisateurs. D'autre part, une étude sera réalisée pour la mise en place d'un limiteur de décibels sur l'installation électrique de la salle.

## **Chantier jeunes**

---

Organisé chaque année par Familles Rurales dans le cadre du projet éducatif local du Grand Valmon, les



jeunes de nos villages vont entreprendre un chantier à Autreville. Après le terrain de quilles conçu il y a quelques années, c'est l'abribus de la Place de la Moselle qui va être entièrement rénové. Principalement utilisé par les jeunes collégiens et lycéens, il sera repeint, les pierres nettoyées, les lambris et poutres seront rénovés et lasurés et le banc repeint et réparé. En échange, les 8 adolescents dont 5 d'Autreville bénéficieront chaque après-midi d'activités gratuites (sorties, piscine, bowling, karting, ...)

## **Accueil périscolaire**

---



La première année scolaire de « Bricoles et

Galipettes » se termine.

Nous avons eu de nouvelles inscriptions tout au long de l'année, avec des enfants qui demandent à revenir.

Quelques événements ont marqué la fin de l'année. La méga boum du 16 juin a fait danser 35 enfants tout l'après-midi. Un pique nique dans l'herbe près de la salle polyvalente a réuni 34 enfants. Au menu : salade œuf dur maïs, chips, poulet mayo, babybel et pom'pote. Enfin un petit goûter auquel étaient conviés parents et enfants a clôturé l'année : chansons, diaporama des photos de l'année et gateaux, miam !!!

Nous ouvrons nos portes en accueil de loisirs juste avant la rentrée : le 30 août 2010.

Nous recherchons un animateur ou animatrice BAFA ou équivalence pour cette rentrée.

A l'année prochaine pour une année autour de la bande dessinée...



## **Opération tranquillité vacances**

---

Comme chaque année, la gendarmerie organise l'opération « Tranquillité Vacances ». Si vous partez en congés et laissez votre domicile inoccupé, vous pouvez prévenir la gendarmerie de Dieulouard. Des rondes régulières surveilleront votre maison et la protégeront des cambrioleurs.

## **Etat civil**

---

Le baptême républicain du petit Gabriel Landri a été célébré le samedi 19 juin 2010.

AUTREVILLE INFOS – juillet 2010  
Directeur de publication : Jean-Jacques Bic  
Rédacteurs : Chantal Vogin, Agnès Landri,  
Eric Deleys, Jean-Jacques Bic